

5 GEX EN MOUVEMENT

PROJET CŒUR DE VILLE :
DONNEZ VOTRE AVIS !

13 ZOOM SUR...

15^{ÈME} ÉDITION
DU FESTIVAL TÔT OU T'ARTS

15 VOTRE AGENDA

AU FIL DE NOS SENTIERS
ET AU CŒUR DE GEX

L'ECHO DE GEX

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JUIN - JUILLET 2016 | N°80



p. 7 à 10 DOSSIER

**Bilan des
deux années
de mandat**





Soirée poésie organisée à la salle Barbara dans le cadre du « Printemps des Poètes » le 12 mars 2016



Réception des collégiens d'Ingolstadt et Charpak dans le cadre du 49^{ème} échange franco-allemand le 15 mars 2016



« Cravate Club », soirée théâtrale de la saison culturelle le 1^{er} avril 2016



Grande opération nettoyage de printemps sur une dizaine de secteurs le 9 avril 2016



Thé dansant offert aux Aînés par le CCAS le 12 avril 2016



Soirée cinéma pour les 12/15 ans à l'espace Perdtemps le 22 avril 2016



2^{ème} édition de la Journée Jardin au Journans le 24 avril 2016



Vide-greniers (110 exposants présents) au centre-ville organisé par l'Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille le 1^{er} mai 2016



7^{ème} Commémoration de la victoire alliée de 1945 le 8 mai 2016

Le mot du Maire

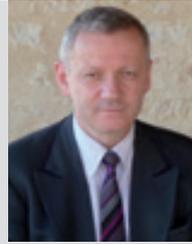
Chères Gexoises, Chers Gexois,
Le bulletin revient longuement sur les réalisations nombreuses menées à bien ou enclenchées depuis 2014. Elles sont en tous points conformes à notre programme développé lors des dernières élections.

Certaines actions prioritaires, telles que les crèches ou les travaux de voirie, les bâtiments et les équipements de loisirs pour nos jeunes, ont été mises en place beaucoup plus vite que prévu.

La Communauté de Communes est, elle aussi, très active sur notre ville et des projets structurants ont démarré. Ainsi le réservoir d'eau potable du Chaumois est en cours de réfection, la crèche intercommunale va être reconstruite avec vingt places supplémentaires au Turet, les travaux de requalification du site de La Faucille sont désormais en cours et la maison de l'aménagement et de l'urbanisme, rue de Genève, est bien avancée.

Enfin, le Service Départemental d'Incendie et de Secours a retenu l'architecte pour la construction de la nouvelle caserne Gex-Divonne à l'Aiglette et les travaux débiteront début 2017. Nous vous présenterons ce projet important pour les secours du nord du Pays de Gex dans un prochain numéro.

Très amicalement,



Patrice DUNAND
Maire de Gex

M. LE SOUS-PRÉFET, STÉPHANE DONNOT

Arrivé à Gex en novembre 2012, M. le Sous-Préfet quitte le Pays de Gex pour Wallis-et-Futuna. Il aura marqué son passage par une très grande implication dans les dossiers communaux et intercommunaux ainsi qu'internationaux avec la Suisse, nombreux dans notre région. Qu'il en soit remercié très sincèrement. Nos vœux de réussite l'accompagnent dans ce petit coin de France à l'autre bout du monde.



DÉCÈS DE M. HENRI REDIER DE LA VILLATTE

Les membres du Conseil Municipal ont appris avec beaucoup de peine le décès subit de leur collègue Henri REDIER DE LA VILLATTE le vendredi 8 avril 2016. Henri a siégé durant 22 ans au Conseil en restant toujours fidèle à ses convictions politiques. En parallèle, son engagement associatif au service du logement d'urgence à travers l'Accueil Gessien aura été constant et décisif.

Nous présentons à son épouse, à ses enfants, à sa maman et à toute sa famille nos très sincères condoléances.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La mairie de Gex renouvellera en juillet et août ce service gratuit pour les Gexoises habitant dans une maison et s'absentant durant les vacances. La Police Municipale, durant l'absence des propriétaires (s'étant signalés auprès d'elle), effectue des passages réguliers afin de vérifier qu'aucune effraction n'est commise. Pour bénéficier de ce service, déplacez-vous au bureau de la Police Municipale, rue des Terreaux, pour remplir une fiche d'inscription. Horaires : du lundi au vendredi de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h ; le samedi de 10 h à 11 h.

+ d'infos : 04 50 42 63 09



PLAN CANICULE

Le CCAS recommande aux Aînés et aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le registre « prévention canicule ». Ainsi, en cas de fortes chaleurs prolongées, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au 04 50 42 63 01 ou sur le site de la mairie www.ville-gex.fr. Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettez resteront confidentielles.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives partielles auront lieu les dimanches **5 et 12 juin 2016**. Les bureaux de vote seront ouverts à l'espace Perdtemps entre 8 heures et 18 heures.

RAPPEL DE L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES POPULATION ET VIE QUOTIDIENNE

La Commune réalise depuis le **4 mars et jusqu'au 31 juillet 2016** la mise aux normes d'accessibilité de l'Hôtel de ville et de la salle des fêtes, rue de l'horloge.

Pour des raisons de sécurité et de praticabilité, la plus grande partie des services administratifs a été transférée dans d'autres locaux. Mais beaucoup d'usagers se présentent encore rue de l'Horloge étonnés de ne pas y trouver le service dont ils ont besoin.

Un panneau d'information est mis en place depuis la mi-février signalant les travaux et diffusant les informations à destination des usagers pour se rendre auprès du service en mesure de traiter leur demande.

Un fléchage indique le cheminement pour se rendre auprès dudit service à partir de la mairie.

- **Flèche à fond bleu** pour le service population qui outre l'accueil général est chargé des élections et de l'état civil. Ce service est situé à proximité de la mairie pendant la période de travaux : à la salle « L'EXPO », rue Ernest Zégut (à l'angle avec la rue du commerce).

SERVICE POPULATION

- **Flèche à fond jaune** pour le service « Vie quotidienne », en charge des domaines relevant du social, du logement, de l'enfance, du scolaire, de la vie culturelle et associative. Ce service est situé au complexe sportif du Turet. Il est conseillé d'y accéder par la rue du Mont blanc pour les facilités de stationnement qu'offre cette voie.

VIE QUOTIDIENNE
Véhicules

VIE QUOTIDIENNE
Piétons

Les horaires d'ouverture au public demeurent identiques : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Les courriers destinés à ces services doivent toujours être adressés à Monsieur le maire, 77 rue de l'Horloge, BP 407, 01174 GEX CEDEX ou déposés dans la boîte aux lettres située devant la mairie.

RÉUNION PUBLIQUE

DU 6 AVRIL 2016

Secteurs Gex-la-Ville, Aiglette, Pitegny, Charpak, Creux-du-Loup et Belle Ferme

Les principaux points abordés lors de cet échange :

- l'incivisme des automobilistes rue de Gex-la-Ville (*une étude est lancée pour voir comment résoudre ce problème sur cette route départementale*) ;
- la dangerosité de la chicane rue des Usiniers (*impossibilité de la remplacer par un plateau ou des bandes rugueuses*) ;
- la réaffectation de places de stationnement visiteurs à des résidents par le promoteur de la résidence Open Air (rue du Creux du Loup) ainsi que le manque d'une place de retournement et d'une borne incendie (*des explications seront demandées au promoteur privé*) ;
- la proximité du projet Noveo par rapport à la villa d'un particulier (*les règles d'urbanisme l'autorisent et sont rappelées*) ;
- l'occupation possible, et en cours de discussion avec la SNCF, de l'emprise des rails pour une voie piétonne de 2 kms entre la Gare et Tutegny ;
- le revêtement en croix pour le cheminement piétonnier sur l'esplanade Perdtemps (*solution permettant l'écoulement des eaux pluviales et la tenue des championnats de pétanque*) ;
- 30 000 m² ont été achetés par la Commune, réserve foncière en partie pour la construction d'une caserne pour le SDIS ;
- l'accueil par Gex du Bus à Haut-Niveau de Service à l'horizon 2019 (*tracé fixé – financement des parkings relais rediscuté avec la Suisse*) ;
- l'impossibilité d'avoir un hôpital dans le Pays de Gex (250 000 à 300 000 habitants se faisant soigner sur France étant nécessaire) et l'utilité du service d'urgences à Tougin. *En lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) la CCPG a mis en place un Contrat Local de Santé. Des accords avec la Suisse existent pour les urgences vitales* ;
- pas d'autre projet de construction pour le moment dans le secteur de Gex-la-Ville ;
- demande d'un parc de jeux pour enfants vers l'immeuble Séquentiel : *pas dans les projets mais une réflexion est en cours pour trouver un emplacement dans le secteur.*

BIENVENUE À...

Monsieur André DUBOUT, du groupe Humanisme et Participation, qui a pris ses fonctions de conseiller municipal le lundi 2 mai 2016.

« 58 ans, marié, 2 enfants. Gessien d'origine, je suis installé à Gex depuis 26 ans. Ancien élève du collège de Gex puis du lycée de Ferney-Voltaire, j'ai travaillé pendant 17 ans dans un établissement bancaire du Pays de Gex. Depuis 1996, je travaille dans une collectivité voisine. La scolarité de mes enfants sur le Pays de Gex a été l'occasion pour moi de représenter les parents d'élèves dans les instances du collège et du lycée. Amateur de ski, de montagne et de nature, je suis licencié au ski club du Jura Gessien depuis près de 45 ans et j'ai assuré la présidence du Ski Club La Vattay pendant une dizaine d'années. Je suis soucieux des questions de solidarité et suis les actions d'associations intervenant dans le domaine de l'aide aux plus démunis ou en situation difficile. Je suis également intéressé par les questions environnementales et de développement durable. »



LES ÉCHOS DU CONSEIL

7 MARS 2016

Le conseil municipal :

- a approuvé les termes et autorisé M. le Maire à signer une convention relative à l'attribution d'une subvention départementale au titre de l'immobilier locatif d'entreprise pour la création d'une surface de 400 m² ;
- a approuvé les dossiers, sollicité l'octroi de financements dans le cadre d'un appel à projets de l'État relayé par M. le Préfet concernant une dotation de soutien à l'investissement public local et autorisé Monsieur le Maire à lancer les travaux pour :
 - l'extension rénovation de l'école de Parozet,
 - l'accessibilité Mairie et la redistribution pour création d'espaces supplémentaires, bureaux et salle de réunion,
 - le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité : pistes cyclables dans le cadre du plan de développement pluri annuel de 2016 à 2019,
 - l'accessibilité de la piscine pour les personnes à mobilité réduite,
 - la réalisation de deux travées au bâtiment relais de l'Aiglette pour l'accueil d'entreprises artisanales,
 - la réalisation d'une aire de jeux et de planches à roulettes sur les rives du Journans, rue de la Poudrière ;
- a approuvé le projet de schéma de mutualisation 2016-2020 présenté par la CCPG :
 - les actions de mutualisation retenues par les élus et en cours d'élaboration pour une mise en place dès 2016 : service commun ADS, mise à disposition des services pour les eaux pluviales, groupement de commandes : maintenance poteaux incendie, mise à jour du réseau eaux pluviales,
 - les champs de mutualisation à étudier pour une mise en place 2017-2020 : ressources humaines, commande publique,

système d'information et gestion des archives ;

- a décidé d'instituer la prime au bénéficiaire du Receveur Municipal à compter du 1^{er} janvier 2016 au taux de 50 % ;
- a autorisé une sortie de patrimoine pour céder un matériel à une entreprise ;
- a autorisé la cession d'un bail rue des Vertes Campagnes et un autre impasse des Saules au bénéfice d'employés communaux ;
- a approuvé le projet d'extension du cimetière communal sur la parcelle communale AB158, le support par la Commune des frais relatifs à la procédure d'enquête publique liée à l'extension et a autorisé Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la délibération ;
- a approuvé le lancement d'une concertation avec les habitants afin d'informer le public et de recueillir son avis sur le projet urbain « Gex-Cœur-de-Ville », approuvé les objectifs et les modalités de la concertation présentées pour ce projet urbain, dit que le bilan de la concertation sera tiré au terme de celle-ci et autorisé M. le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la concertation ;
- a accepté les propositions de nouveaux tarifs pour les événements culturels, quels que soient leurs lieux, et l'extension de la tranche d'âge de 2 à 18 ans ;
- a décidé l'attribution des subventions aux associations : 507 938 € pour les subventions de fonctionnement et 20 800 € pour les subventions exceptionnelles ;
- a décidé de maintenir les indemnités du Maire et des adjoints au montant antérieur sans appliquer les majorations prévues par la nouvelle loi ;
- a adopté le projet de financement et sollicité l'octroi de ces financements CAF pour le centre de loisirs Parozet.

4 AVRIL 2016

Le conseil municipal :

- a autorisé M. le Maire à intervenir au Contrat de Prêt signé entre la Caisse des dépôts et consignations et la SCIC Habitat Rhône-Alpes de 1 899 842 € pour l'acquisition en VEFA de 21 logements PLS au 35 rue de Pitegny. Cette délibération annulait celle du 12 octobre 2015 dont les éléments communiqués par SCIC Habitat Rhône-Alpes étaient erronés ;
- a approuvé et autorisé M. le Maire à signer une convention de partenariat avec l'association « Résonances Bien-être et Yoga » dans le cadre de ses interventions pour les activités péri-éducatives au sein des écoles publiques entre le 25 avril et 5 juillet 2016 ;
- a approuvé le versement à la MJC, au centre socioculturel Les Libellules et à l'association Éclat d'une subvention liée aux activités péri-éducatives entre le 1^{er} décembre 2015 et le 31 mars 2016 ;
- a accepté l'octroi d'une subvention exceptionnelle à « La Remise 01 » pour

le financement partiel de la création

- d'un abri d'hélicoptère du Musée Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Ain ;
- a autorisé la création d'une tarification du mètre linéaire pour les exposants du marché médiéval des 21 et 22 mai 2016 ;
- a autorisé la gratuité pour les femmes lors des séances cinéma organisées pour la Journée de la Femme et a approuvé le nouveau cadre tarifaire pour le cinéma couvrant la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 ;
- a décidé d'accorder la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes, de la halle Perdtemps, de la salle de l'Expo et du local associatif aux candidats aux diverses élections pour la tenue des réunions publiques ;
- a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir avec le Conseil départemental relative à l'implantation de coussins lyonnais avenue des Tilleuls – RD 1005 – à son intersection avec la ruelle de la Côte aux Dindes.

SOYEZ NOMBREUX
À DONNER VOTRE AVIS !

À la mairie
annexe
(service
urbanisme)

À la
bibliothèque



ÇA BOUGE EN CŒUR DE VILLE

Jusqu'au 22 juin, venez découvrir
et donner votre avis sur le scénario
d'aménagement privilégié
pour le futur Cœur de Ville de Gex...

... et à tout moment sur

WWW.CONCERTATION-GEXCOEURDEVILLE.FR

Depuis le 14 octobre 2015, vous avez été nombreux à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions sur le projet « Cœur de Ville » et sur les différents scénarios étudiés. Aujourd'hui, grâce aux études techniques et à la lumière de vos contributions, les objectifs qualitatifs fixés ensemble permettent de faire émerger un scénario privilégié. Ce scénario propose un véritable équilibre entre le dynamisme commercial, la création de nouveaux équipements et la complémentarité des modes de déplacement.

Je vous laisse le découvrir et faire part de vos remarques, de vos suggestions ou de vos questions avant de le soumettre à l'approbation du conseil municipal. Toutes vos contributions seront transmises à l'équipe projet et viendront enrichir le bilan de la concertation que nous rendrons public à l'issue du Conseil Municipal.

Je compte sur votre participation !

Le Maire, Patrice Dunand

UNE PHASE DE CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

Dans la continuité de la concertation menée avec la population depuis octobre 2015, le projet entre dans une phase de concertation réglementaire qui s'achèvera le 22 juin 2016.

Venez découvrir le scénario d'aménagement privilégié grâce à l'exposition qui sera présente à la bibliothèque municipale du 1^{er} au 22 juin.

La municipalité met à votre disposition trois moyens de contribuer :

- une fiche contribution à glisser dans une urne avec l'exposition itinérante ;
- un registre disponible en mairie ;
- le site internet de la concertation, rubrique « exprimez-vous ! » : www.concertation-gexcoeurdeville.fr

Le scénario d'aménagement privilégié offre une place centrale généreuse de 2300 m² et des travées piétonnes de 10 à 13 m de large comme autant de percées visuelles sur le parc des Cèdres. En lien direct avec le centre ancien, il favorise

un véritable parcours commercial dynamisant l'actuelle et la future offre de services. Le stationnement aérien dédié à des arrêts de courte durée est maintenu et largement complété par la création de parkings publics (dont un parking-relais pour le BHNS) et privés sous la place. En jouant sur le dénivelé de la place (d'environ 5 m entre le nord et le sud), le projet se fixe comme objectif de maintenir l'ensemble des hauteurs de bâtiments équivalentes ou inférieures à celle du bâtiment « Orange » pour permettre d'une part une harmonie entre l'existant et les constructions futures et d'autre part la préservation des vues.



Attribution des pieds d'immeuble

■ Commerce ■ Maison de santé ■ Résidence seniors
■ Office du tourisme ■ Tertiaire ■ Bureau de poste
■ Cinéma ■ Crèche

Programme immobilier

Logement (accession libre ou social)	5 814 m ² SDP (soit 76 logements)
Résidence sénior	2 850 m ² SDP (soit 63 logements)
Commerce pied d'immeuble	2 017 m ² SDP
Bureau de poste	255 m ² SDP
Tertiaire	1 267 m ² SDP
Maison de santé	610 m ² SDP
Crèche	368 m ² SDP
Cinéma	600 m ² SDP
Office du tourisme	278 m ² SDP
Total	14 059 m² SDP

SDP : surface de plancher

Stationnement

Stationnement privé souterrain	196 places
Stationnement public souterrain	200 places
Stationnement public parking-relais	150 places
Sous-total	546 places en souterrain
Stationnement aérien	74 places
Total	620 places en tout

CALENDRIER

- Concertation réglementaire : mai-juin 2016
- Bilan de la concertation et arrêt du scénario retenu par le conseil municipal : juillet 2016
- Lancement de la consultation aménagée : 2^e semestre 2016
- Remise des offres et sélection d'un aménageur : 2017
- Démarrage des premiers travaux (déviation de l'avenue de la Poste) : 2017

RENDEZ-VOUS SUR
WWW.CONCERTATION-GEXCOEURDEVILLE.FR



VIVRE À GEX

EN TOUTE COURTOISIE

BRUIT



Afin de respecter la tranquillité publique, la tonte des pelouses et les travaux de bricolage extérieurs ne peuvent se faire librement. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec des engins (tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies, perceuses, ponceuses, ...) pouvant occasionner une gêne sonore pour le voisinage sont autorisés uniquement :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

FEUX

Le brûlage à l'air des déchets verts ou ménagers est strictement interdit par l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2005. Tout dépôt sauvage de déchets ou de détritiques de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute de déchets ménagers ou de déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales sont interdits.



Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers et assimilés, des déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales est interdit.

Les déchets végétaux des parcs et jardins sont des déchets ménagers, partie fermentescible, en vertu du décret du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets (rubrique 20.02.01). La valorisation de ces déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.

COMPOSTAGE

La Communauté de Communes, depuis 2003, met gratuitement à disposition des ménages habitant en pavillon des composteurs.

Il suffit d'en faire la demande par téléphone au : **04 50 99 12 01**. Sur le site www.cc-pays-de-gex.fr/compostage.html vous trouverez comment bien composter et comment utiliser au mieux le compost obtenu.

HAIES

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons, cyclistes et automobilistes.

Concernant les plantations

Il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure des voies communales à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur à moins de 0,50 mètre pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur.

Cette distance est calculée en limite de voie publique (toutes dépendances comprises).

Concernant l'élagage et l'abattage des arbres et haies

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers.

Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Le domaine public routier communal (ou ses dépendances) ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée lors des opérations d'abattage, d'ébranchage, de débitage, ... des arbres situés sur les propriétés riveraines.

En cas de danger grave ou imminent, le Maire peut prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L. 2212 4 du code général des collectivités territoriales). Lorsque les démarches amiables sont sans effet, le Maire adresse au propriétaire une lettre le mettant en demeure de faire cesser le danger.





DEUX ANS DE MANDAT

BILAN

reprenant point par point le programme électoral

1 UN CADRE DE VIE RÉNOVÉ ET DYNAMISÉ POUR GEX

- **Création d'une place centrale piétonne, lien entre le centre ancien et le pôle culturel, commercial et de services**

Le projet « cœur de ville » a fait l'objet d'une large concertation sur la base de 3 scénarii. Voir l'article en page 5 de ce bulletin municipal.

- **Poursuite de la rénovation du centre ancien et des bâtiments communaux**

Reprise des façades et volets à l'école élémentaire Perdtemps ; façades de l'école de musique et de la bibliothèque prévues en 2016.

- **Mise en révision du Plan Local d'Urbanisme**

La CCPG va engager cette année une enquête publique pour la révision du PLU désormais inter-communal.

- **Mise en service de la 2^{ème} phase de la promenade du Journans avec la réalisation d'un parcours de santé**

La promenade du Journans est terminée. Elle est complétée par un parcours sportif et des aires de pique-nique. Des jeux pour les petits, un city-stade et un skate-park seront réalisés cet automne.

- **Étude de l'aménagement de l'avenue de Perdtemps**

Aménagement de 80 places de parking, réfection de la voirie et de l'éclairage réalisés en 2015. Des jeux pour les petits et un city-stade ont été réalisés depuis. Les anciens ateliers municipaux ont été réhabilités en bureaux pour Pays de Gex Promotion Animation et une salle réalisée pour les obsèques ; les façades ont été refaites et celles du boulodrome sont prévues prochainement. Un programme de plantation d'arbres va débiter cet automne et l'esplanade sera agrémentée de passages goudronnés.

- **Étude de faisabilité de nouvelles pistes cyclables**

Le réseau étoffé de pistes cyclables : « Gex Vélocity » est programmé sur 4 ans ; il concerne 18 kms de voies cyclables. Dès cette année, la phase 1 est lancée et une passerelle sera posée très prochainement sur le pont, rue de Pitegny,

- **Mise en œuvre du projet de centre-ville**

Voir la page 5 de ce bulletin municipal faisant état de la réunion publique du 27 avril dernier. Création d'un espace culturel avec deux à trois salles de cinéma, auditorium et bibliothèque/médiathèque

Création de 300 places de parking. Installation de commerces et de services (médecins, micro-crèche,...) avec 70 logements et les emplois induits.

Étude sur les transports en commun inter-cité.

- **Mise en route du BHNS avec création d'un parking relais**

Le Bus à Haut-Niveau de Service pourrait être en service dès 2019. Le tracé est posé. Le financement des parkings-relais est en cours de renégociation avec la Suisse et le Département.

Toujours pour les transports, une réflexion est en cours avec les communes voisines pour étudier les possibilités de navettes de secteur.

- **Complément de l'offre d'artisans dans la ZA de l'Aiglette**

Extension du bâtiment relais : étude réalisée et travaux prévus en 2016 pour l'accueil de nouveaux artisans.

- **Aboutir à la création de la zone économique des Grands Champs**

Nous poursuivons nos discussions avec la CCPG qui a en charge les prévisions d'installation et d'aménagement dans ce domaine économique.

- **Soutien à l'Office de Tourisme pour les actions de valorisation de l'espace naturel et patrimonial de la Commune**

Soutien aux animations de l'O.T. lequel s'est rapproché de la Réserve Naturelle pour organiser d'autres types de visites : sorties nature, cueillette et cuisine sauvage, ... Visites guidées régulières organisées par l'Office de Tourisme au centre-ville.

Partenariat pour les journées patrimoniales de septembre qui ont permis aux Gexois de découvrir de nouveaux bâtiments (visite du Parc de Pré Bailly, des berges du Journans, de l'alpage des Platières, de l'école Perdtemps, de la gare, du bâtiment de la CCPG, ...).

- **Préservation des espaces agricoles et soutien au secteur rural**

Sanctuarisation des terrains agricoles au PLU et préservation de la dimension agricole de la Commune. Aide aux jeunes agriculteurs par l'accueil et le soutien technique apportés pour la journée de l'Agriculture d'automne à Perdtemps et concert à la ferme à Pitegny. Appui de la politique agricole à la CCPG.

2

LES ENFANTS AU CŒUR DE NOTRE PROJET

- **Mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires dès la rentrée de septembre 2014 en proposant des activités attractives et gratuites dans le respect du rythme de l'enfant**

La mise en place a été effective pour tous les enfants des écoles publiques dès la rentrée de septembre 2014, respectant le rythme de l'enfant, (régularité des séances) :

- avec la proposition de 7 pôles d'activités, culturelles, artistiques, sportives, vertes, ludiques ou manuelles ;
- activités gratuites la 1^{ère} année puis - face au coût engendré - il a été proposé une tarification mesurée, adaptée aux revenus de la famille (5 tranches). La gratuité est conservée pour les foyers les plus modestes ;
- rédaction d'un projet éducatif de territoire, appliqué dès la rentrée 2015, co-signé par la Commune, la CAF, la DDCS et l'Éducation Nationale.

- **Lancement de l'extension de l'école de Parozet : création de 7 classes supplémentaires, d'un self et d'un centre de loisirs ; augmentation des capacités en accueil périscolaire dans chaque école**

Ces travaux devraient commencer cet été 2016 jusqu'en 2018.

- **École Perdtemps : mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ; création de 3 salles de classe et augmentation de la capacité d'accueil périscolaire**

Mise aux normes PMR de l'école élémentaire Perdtemps et reconstruction: les travaux se terminent : ascenseur et coursives, toilettes PMR, 3 salles supplémentaires et agrandissement de l'espace périscolaire.

Mise aux normes PMR de l'école maternelle Perdtemps : toilettes PMR, élévateur, et amélioration de l'acoustique par la pose de sols souples. D'autres travaux seront entrepris cet été (fenêtre du bureau, escalier de secours, reprise des peintures du sous-sol et placards muraux). Enseignement : 13 TBI (tableaux blancs interactifs) ont été posés en 2015 dans les classes de cycle 3, 12 nouveaux seront posés en 2016 dans les autres classes élémentaires. En 2016, un budget supplémentaire est alloué aux écoles élémentaires pour le renouvellement des manuels scolaires.

Au service scolaire, les formalités administratives ont été facilitées en 2015 (nouvelles fiches d'inscription, facturation mensuelle, ...) et création en 2016 de l'Espace Citoyen pour des réservations, modifications d'inscription et le paiement en ligne.

Capacité d'accueil périscolaire : à Perdtemps nous sommes passés de 48 à 58 places, aux Vertes Campagnes de 62 à 72, Parozet restant à 48 places.

- **Incitation à l'installation d'une micro-crèche en centre-ville**

Deux micro-crèches « Bulle d'étoiles » ont ouvert le 4 janvier 2016 : « Perdtemps », place Perdtemps et « Les Anges » à la Maison des Saints Anges, rue de Genève. Elles sont privées mais leur installation a grandement profité de l'aide de la Commune.



De plus, les bureaux de l'ADAPA (Aide aux Personnes Âgées) ont été transférés au Centre Social, avenue des Alpes, dans des locaux neufs attendus depuis plusieurs années.

3 UNE VILLE OÙ LA JEUNESSE EST ÉCOUTÉE ET IMPLIQUÉE

• Développement des actions proposées dans le cadre du CMJ

Création de la manifestation LandArt, lotos à l'Hôpital Local, participation aux manifestations patriotiques, décorations en ville, concours photo « Gex Insolite », matinée nettoyage de printemps. Visite des services de la Collectivité.

• Mise en place d'une programmation culturelle pour les adolescents

Programmation de soirées (DJ ou cinéma) pour les 12-15 ans, de scènes libres musicales pour les jeunes groupes locaux, d'une journée sportive fin août à l'esplanade Perdtemps et création de « GEXL en musique », fête de la musique automnale.

• Écoute, accompagnement et mission de conseil à l'organisation de manifestations

Monsieur ROBBEZ, Maire-Adjoint Associations et Sport et Madame COURT, Maire-Adjoint aux affaires culturelles assurent ces missions avec implication et une présence soutenue avec leurs collègues élus.

• Création d'une aire de jeux pour les enfants et les jeunes à Perdtemps et mise en place d'un terrain multisports au Turet

Installation d'un city-stade et de jeux d'enfants à Perdtemps en 2015 et 2016 ; réalisation d'un terrain multisport au Turet en 2014 ; projet d'un parc de jeux pour les petits. Création fin 2016 d'une nouvelle aire de jeux, d'un city-stade et d'un skate-park dans le secteur de Tougin/Vertes Campagnes à La Poudrière.



4 UNE VILLE QUI PREND SOIN DE SES AÎNÉS ET DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

• Améliorer l'accueil des Personnes Âgées de la Maison des Saints-Anges

Une évaluation interne/externe de projet d'établissement est en cours.

Une réflexion est à l'étude pour augmenter ce type de logements et une résidence seniors de 60 lots est prévue en centre-ville.

Des rencontres intergénérationnelles seront organisées avec les micro-crèches « Bulle d'étoiles » se trouvant dans le même bâtiment. Les personnes extérieures peuvent prendre leurs déjeuners sur le site des Saints-Anges à un prix très modique.



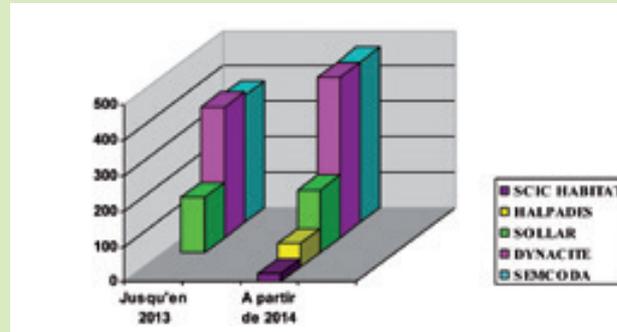
Accord de la Commune pour passer à 30% de logements sociaux dans les futurs programmes. Accompagnés par la CCPG à travers son programme local de l'Habitat, il convient de maintenir ce pourcentage de logements relevant de stratégies d'aménagement du Territoire.

Vu la démographie de la population, mais également de notre Ville, la programmation de ces L.L.S doit se faire avec réflexion afin de favoriser la mixité.

Gex, se structurant en son sein (Projet du Centre-ville), devra renforcer ce dynamisme, tout en pensant aux Aînés et aux jeunes qui auront besoin de se loger selon leurs revenus sociaux.

Livraison de L.L.S depuis 2014 par les bailleurs :

DYNACITÉ : 2014 : Central Park, 9 logements
2015 : Les Jardins de Parozet, 56 logements et OXYGENE, 18 logements
SEM CODA : 2014 : Pré Vert : 13 logements
2015/2016 : Château Gagneur, 82 logements
SOLLAR : 2015 : Les Balcons du Mont Blanc, 20 logements
HALPADES : 2014 : Eden Roc, 7 logements
2015 : Séquentiel, 22 logements et OPEN AIR (1^{ère} tranche), 7 logements
2016 : La Baraque (2^{ème} tranche), 31 logements
SCIC HABITAT : 2016 : Noveo, 24 logements



• Diversifier les animations en faveur des Aînés

Spectacle offert dans le cadre de « la semaine Bleue » ; plusieurs thés dansants ; pique-nique au Journans ; repas des Aînés ; distribution par les élus de colis de Noël, ...

• Écoute et soutien aux personnes âgées en difficulté

Le Centre Communal d'Action Sociale apporte écoute et aide. Plus de 7000 repas par année, dont le prix a été diminué depuis 2 ans, sont distribués à domicile, y compris les week-ends et jours fériés.

Lors des épisodes caniculaires ou de fortes chutes de neige, le CCAS assure un suivi très soutenu des Aînés, des personnes handicapées et des personnes isolées.

• Augmentation du parc de logements sociaux

Depuis ces 2 années de mandature, nous n'avons cessé de respecter l'objectif (Loi ALUR) fixé par l'État, en l'occurrence 25 % de Logements Locatifs Sociaux (L.L.S).

• Pour les personnes handicapées, mise aux normes progressive des bâtiments communaux et de la voirie pour un meilleur accueil

Des travaux d'accessibilité ont déjà été réalisés (école Perdtemps) ou sont en cours ou programmés : à l'hôtel de ville et la salle des fêtes, aux écoles, à la piscine.

Sur les 31 bâtiments que compte la Commune, 12 seront mis en accessibilité aux personnes à mobilité réduite avant 2020.

Des passages piétons pour les personnes à mobilité réduite sont budgétés et plusieurs secteurs sont déjà réalisés. La Ville en programme plusieurs par an (6 à 8 en moyenne) depuis 10 ans.

5 UNE ÉQUIPE QUI EST À L'ÉCOUTE DE LA POPULATION

• Organisation régulière de réunions de quartiers

Ce sont plus de 900 Gexoïses qui ont participé aux 9 réunions organisées en 24 mois sans compter la balade urbaine, le stand sur le marché, l'atelier participatif et la tenue du stand sur le salon Tendances Immobilier pour le projet « cœur de ville »



Calendrier des réunions :

05.11.2014 et 03.02.2016 : secteur Vertes Campagnes

04.02.2015 : secteur centre-ville

11.03.2015 et 06.04.2016 : secteur Gex-la-Ville

22.04.2015 et 08.06.2016 : secteur Perdttemps

15.12.2015, 01.03.2016 et 27.04.2016 : cœur de ville

• Actualisation et complément de l'offre de services internet du site de la ville

Gex a fait son entrée dans l'univers facebook le 5 juin 2015.

Le nouveau site internet a été mis en service le 9 février 2016.

Le Centre de Ressources Informatique de la CCPG a été chargé de l'élaboration d'un extranet pour les élus afin de limiter l'utilisation du papier et les coûts de fonctionnement.

• Concertation et consultation directe et interactive des Gexoïses sur les grands projets et sur les dossiers importants

Une vaste campagne de concertation pour le projet « cœur de ville » a été organisée (marché, atelier participatif, balade urbaine, stand au salon de l'Immobilier, réunions publiques, communication par le biais des bulletins municipaux, du site internet, affichages,...) depuis le 14 octobre 2015 jusqu'au 27 avril 2016. 500 Gexoïses ont utilisé les différents moyens de communication mis en place lors de cette opération.

6 UNE VILLE OÙ CULTURE ET SPORTS SONT DYNAMISÉS ET RENFORCÉS

• Poursuite du soutien financier et matériel aux associations

L'enveloppe des subventions a été maintenue hormis le secteur socioculturel et le tourisme où des arbitrages étaient nécessaires ; des subventions exceptionnelles viennent en soutien des projets spécifiques.

Un nouveau local a été attribué à PGPA, organisatrice des 3 grands salons de la ville.

• Amélioration des infrastructures sportives de Chauvilly, de l'espace Perdttemps et du Turet

Sur Chauvilly, aménagement des terrains d'entraînement réalisé en 2015, finition des clôtures au programme de 2016. D'autres projets de développement restent à discuter avec les clubs de rugby et de foot. Cela vient compléter 10 ans d'efforts avec la réalisation des courts de tennis en 2009 et du nouveau complexe-gymnase en 2013.

• Maintenir et étoffer le festival « P'tits Yeux Grand Écran »

La 13^{ème} édition est prévue pour les vacances d'automne 2016.

• Projet d'une salle plus accueillante et adaptée permettant de programmer plus de grands spectacles

Dans l'attente du projet Cœur de ville, la rénovation de la salle des fêtes, avec ascenseur et amélioration de la cuisine, permettra d'améliorer l'accueil du public.

• Diffusion de plus de ballets et opéras au Cinéma Le Patio

À la programmation des 9 ballets, opéras et concerts sont ajoutées des « expositions au cinéma » (3 en 2016).

• Mise en place régulière d'expositions (photos, peintures, sculptures,...)

La 4^{ème} édition « Confrontations Photo » se déroulera du 30 septembre au 2 octobre 2016 à l'espace Perdttemps.

Cinéma Le Patio :

– sélection de films récents éclairant les problématiques du monde d'aujourd'hui avec l'intervention de partenaires engagés ;

– projection de 14 films, du 21 au 25 mai 2016, dans le cadre du « Festival de cinéma des 5 continents » en partenariat avec l'association « Culture et Cinéma » ;

Salle l'Expo : conférences de Dominique NOIROT et Alexandre MALGOUVERNÉ. Salle indisponible de début mars à fin juillet 2016.

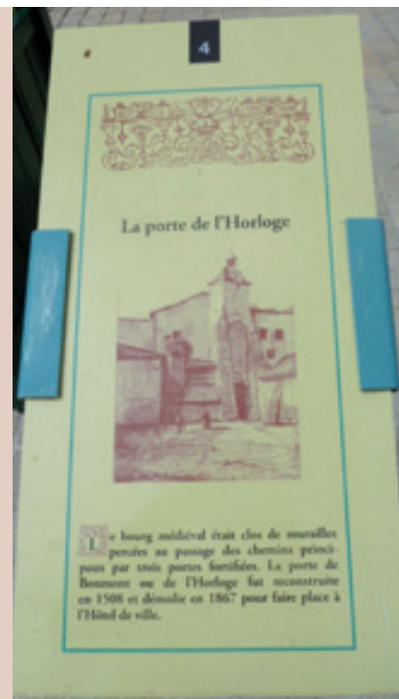
Bibliothèque :

– accueil et séance de dédicaces d'un auteur à la bibliothèque en juin 2016 ;

– les 150 ans de la bibliothèque ont été fêtés en novembre 2015.

Création, en 2015, de LANDART, une exposition artistique naturelle et intemporelle, le long du Journans.

• Accentuer la dynamisation du parcours historique avec des historiens locaux



La rénovation des panneaux de signalisation du parcours historique est en cours, beaucoup d'éléments ayant été d'ores et déjà posés.

Le projet d'extension de densification du parcours en centre-ville, en collaboration avec A. MALGOUVERNÉ, historien, comportera de nouvelles stations. 28 panneaux composent le parcours. Des acquisitions foncières ont été réalisées cette année dans le secteur historique de la Chenaillette et d'autres transactions très importantes sont en cours.

• Soutenir le musée « La Remise 01 »

Visite au musée de M. le Président du Conseil Départemental et de M. le Préfet en juin 2015.

Travaux d'aménagement en 2015 (création d'un accueil et extension des locaux) ; aménagement d'un abri pour un hélicoptère du Musée des Sapeurs-Pompiers de l'Ain en 2016.

• Préserver, mettre en valeur et animer le patrimoine local

Création, en 2015, de la manifestation « Journée Jardin au Journans ».

Création dès 2015 d'une fête médiévale devenue, en 2016, une fête à part entière.

Soutien aux Chevaliers de l'Oiseau organisateurs de la fête historique de l'Oiseau.

Incitation (subvention) à la réfection des façades et fenêtres dans le centre historique.

Plantation systématique en remplacement des arbres coupés. Planification de la plantation de 200 arbres en ville d'ici la fin du mandat.

7 UNE VILLE OÙ LA SÉCURITÉ DE SES HABITANTS EST ASSURÉE ET RENFORCÉE

- **Finaliser les acquisitions foncières pour la nouvelle caserne des Sapeurs-Pompiers**
Ce dossier est finalisé. Les travaux commenceront en 2017, à l'Aiglette.
- **Compléter le maillage de la vidéo protection urbaine**
L'étude pour l'adaptation du schéma aux fins du déploiement des caméras de vidéo-protection sur le secteur Avenue des Alpes/Aiglette est inscrite au budget.
- **Renforcer des actions en faveur de la tranquillité publique : opération « tranquillité vacances », patrouilles de nuit**
L'opération « tranquillité vacances » est assurée en juillet et août par la Police Municipale. Les patrouilles en soirée et le week-end seront assurées dès cet été.



- **Travail en commun avec la CCPG pour la mise en œuvre du contrat local sécurité et de prévention de la délinquance**
La gestion et la mise en œuvre sont dans les délégations du Maire en tant que 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes.

8 UNE VILLE BIEN GÉRÉE

- **Maîtrise de la dette et des taux d'imposition actuels**

Depuis 2014, les taux d'imposition sont maintenus au même niveau qu'en 2008 et les travaux ont été réalisés sans recours à l'emprunt.

- **Constitution de réserves foncières**

La Commission Urbanisme a travaillé sur ce thème et a planifié en avril les réserves foncières à protéger et à mettre en œuvre pour prévoir les équipements publics sur le moyen/long terme. En deux ans, des dossiers ont abouti (terrain de Parozet pour l'école, jardins et emplacements dans le centre ancien). D'autres sont en discussion et la politique est très volontariste en la matière.

- **Ne financer que les projets utiles et importants**

La priorité est donnée aux axes forts développés dans le programme électoral.

- **Évaluer les coûts avant la mise en place de chaque service**

Les coûts sont analysés et les services réajustent en permanence les moyens nécessaires. 6 postes pourtant nécessaires



sont gelés et, malgré les difficultés, les services font les efforts nécessaires pour économiser.

- **Étudier globalement la fiscalité (Commune/CCPG)**

Ce sujet est traité dans le cadre de la délégation du Maire, 1^{er} Vice-Président aux finances de la CCPG et dans le cadre de l'évaluation des transferts de compétences à la CCPG.

9 LA CCPG, DES RESSOURCES MOBILISÉES À NOTRE SERVICE

- **Participation active à toutes les politiques menées par la CCPG**

Monsieur le Maire est 1^{er} Vice-Président de cette instance. À ce titre, il a délégation sur les finances, l'administration générale (Ressources Humaines,...), le Contrat Local de Sécurité et la mutualisation. Les élus de Gex à la CCPG participent assidûment à toutes les commissions intercommunales et sont particulièrement actifs sur les sujets importants : transport, santé, logement, tourisme, économie, gestion et valorisation des déchets, eau et assainissement, patrimoine, ZAC Terrinnov à Ferney-Voltaire.

- **Étude des besoins médicaux sur le Pays de Gex et diagnostic pour l'accueil de personnes âgées et handicapées**



Travail de collaboration entre la CCPG et

- le Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE),
- la maison médicale à l'Hôpital local du Pays de Gex (à Tougin),
- le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique du Pays de Gex.

Un comité territorial de coordination du handicap réunissant tous les intervenants au niveau du handicap s'est réuni pour la première fois le 25 mars 2016.

Le Contrat Local de Santé CCPG est signé ; il permettra d'augmenter l'offre de soins si déficitaire.

- **Réhabilitation du Col de la Faucille avec requalification paysagère et aménagement de places de parking**

Ce dossier a été présenté dans le bulletin municipal n°76. Les travaux ont démarré sur le site qui va devenir un pôle touristique majeur du bassin lémanique.

- **Zone économique des Grands Champs et participation active dans la Cité des Savoirs de Ferney-Voltaire**

La discussion est en cours pour la définition et l'orientation de la zone des Grands Champs et la préservation de la possibilité d'installation de terme d'activités économiques et d'équipements publics.

Les élus de Gex délégués à la CCPG participent aux réunions liées à la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Ferney-Genève innovation. Dans le cadre d'une concession d'aménagement, Terrinnov a été missionnée par la Communauté de communes du Pays de Gex pour développer une ZAC de 65 ha aux portes de l'aéroport international de Genève. Cet ambitieux projet urbain s'inscrit dans le cadre du projet économique du Grand Genève appelé le Cercle de l'Innovation.

ASSOCIATIONS

INFOS MJC



Nouveau site internet MJC de Gex : planning d'activités & manifestations 2016/2017

- Date des réinscriptions : à partir du 6 juin 2016 (du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et 15 h à 19 h et le samedi de 10 h à 13 h).
- Nouvelles inscriptions : à partir du lundi 20 juin 2016 (du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et 15 h à 19 h et le samedi de 10 h à 13 h).
- Semaine « portes-ouvertes » : du 13 au 18 juin 2016.
- Reprise des activités 2016-2017 : le lundi 12 septembre 2016.

Renseignements et inscriptions uniquement à la MJC, 47 rue de Gex-la-Ville - 04 50 41 75 74 - www.mjcgex.fr - info@mjcgex.fr

Tremplin musiques actuelles 2016 (organisation MJC & GEXPLOSION)

Mardi 21 juin à partir de 20 h

Appel à candidature des groupes :
studiogexplosion@gmail.com

En avant-scène : à 19 h 45 avec
Alidou YANOGO - percussions afro-brésiliennes



Spectacle adultes

« Théâtre en 10 services » (mise en scène d'Elise FOURNIER)

- À la MJC, **mercredi 29 juin à 20 h** (entrée libre)
- Théâtre Micromégas de Ferney-Voltaire **le jeudi 30 à 20 h** (entrée libre)
- Théâtre André Dussolier de Divonne **le vendredi 1^{er} juillet à 20 h** (Entrée libre).

FOOTGOLF CLUB GESSIEN

Le samedi 2 avril, le club de Gex, pour la 3^{ème} étape de la Footgolf Cup à Lyon, remportait la compétition des clubs et confortait sa première position au classement général du championnat de France.



Le 23 avril, à Marseille, Philippe et Nicolas COUSIN (père et fils) montaient sur la 3^{ème} marche du podium, Simon RIGAUD et Thomas GUYOT arrivaient 5^{èmes}, Charly MARTIN 6^{ème}.

Le 24 avril, toujours à Marseille, Nicolas COUSIN arrive, en compétition individuelle, 2^{ème} et Alexandre RICHER 6^{ème}.

Au classement général des clubs, Footgolf Club Gessien reste leader avec le double de points par rapport au deuxième. 1^{er} : Gex, 251 pts ; 2^{ème} : Lille, 125 pts ; 3^{ème} : Nice, 125 pts ; 4^{ème} : Lyon, 121 pts ; 5^{ème} : Marseille, 104 pts.

Le 7 mai, à Metz, Nicolas COUSIN, champion de France, remporte la compétition en individuel, Alexandre RICHER finit 5^{ème}, Simon RIGAUD 10^{ème} et Benjamin PODVIN 14^{ème}. L'après-midi, Alexandre RICHER et Yoann BOUX, en double, se classent premiers pendant que Philippe et Nicolas COUSIN se classent troisièmes.

Pour cette compétition Messine, le Footgolf Club Gessien termine vainqueur du classement par équipe.

Au classement général, Gex est toujours leader : 1^{er} : Gex, 362 pts ; 2^{ème} : Lille, 168 pts ; 3^{ème} : Nice, 167 pts ; 4^{ème} : Lyon, 131 pts ; 5^{ème} : Marseille : 103 pts.

Retrouvez tous les résultats et classements sur la page Facebook du club ou sur le site de l'AFFG www.footgolf-france.fr.

LES GEXOIS

Les commerces

KARLA COUTURE

Créé il y a un an et demi dans la galerie des Vertes Campagnes, l'atelier Karla Couture se situe désormais en face du local de l'ancien pressing, à proximité du cordonnier et de la maison de la presse.



Madame Karla ZANOLETTI, couturière professionnelle, a pour spécialité la création de robes de mariée et de robes de soirée. Elle se charge également de toutes retouches et répond à vos envies de customisation de vos vêtements (changer un col de veste, raccourcir une robe, des manches...). Si vous souhaitez faire fabriquer des rideaux ou des voilages, Mme ZANOLETTI le fera ; à vous d'apporter le tissu et le modèle.

Karla Couture

Galerie du centre commercial des Vertes Campagnes
Tél. 06 47 12 77 60 - zanolettimoda@yahoo.it

LA PANIÈRE

La Panière est ouverte depuis le 24 mars dernier. La responsable du magasin, Madame Natacha ERNST, est à la tête d'une équipe de dix employés motivés, prêts à vous satisfaire. La Panière garantit un label bio pour 12 variétés de céréales. L'entreprise familiale s'engage également à privilégier les producteurs locaux et à respecter la charte agri-éthique en signant un tarif fixe pour trois ans aux producteurs de blé. Pains (baguettes, au pavot, au sésame, 8 graines...), viennoiseries, pâtisseries, la Panière propose aussi un service traiteur, avec des produits traditionnels et plus hauts de gamme. Vous pouvez dès à présent profiter d'un espace salon de thé et d'une terrasse tout prochainement.



La Panière - 686 avenue Francis Blanchard
Tél. 04 50 28 41 20

FANNY BOBET - NATUROPATHE N.D.

Madame Fanny BOBET a débuté son activité en janvier de cette année. Naturopathe diplômée de la Faculté libre de naturopathie de Dijon, elle se conçoit comme une éducatrice de santé, aidant les personnes qui la consultent à préserver leur équilibre grâce à une approche naturelle et préventive. Elle anime des stages, notamment sur le thème de l'alimentation saine et propose des consultations. La 1^{ère} visite permet d'établir un bilan, retraçant l'historique global de santé, alimentaire, familial, professionnel dont l'analyse permet de mettre en place un programme personnalisé. Ainsi par l'alimentation et diverses techniques naturopathiques, Mme Fanny Bobet vous accompagne dans votre démarche de bien-être.



Fanny BOBET - Naturopathe N.D.

Tél. 06 10 60 46 77 - fbnaturo@gmail.com
www.fannybobet-naturopathe.fr

Jusqu'au 31 juillet (durant les travaux d'accessibilité en mairie), le service Vie Quotidienne est délocalisé au Gymnase du Turet (en face du Musée de La Remise O1).

Inscriptions aux services « enfance-scolaire » pour la rentrée de septembre 2016

Dès maintenant, vous pouvez retirer les documents nécessaires, à l'accueil de la mairie, ou les télécharger sur le site de la ville : www.gex.fr (une fiche famille et une fiche par activité). Les dossiers complets seront à déposer au plus tard le 24 juin 2016.



Tarification

Les coûts des fournitures et du service ayant augmenté, les tarifs des accueils périscolaire et de loisirs, ainsi que celui de la restauration scolaire, connaîtront une hausse de 2 % à la rentrée scolaire de septembre 2016 (voir les tarifs sur le site de la ville de Gex).

Pour les APE (Activités péri-éducatives, de 15 h 30 à 16 h 30), les tarifs, toujours sous forme d'un forfait annuel, augmenteront de 10 %, compte tenu du coût pour la Collectivité : en effet, les APE ont représenté en 2015 un coût de 471 226 € pour la Commune, pour 665 enfants accueillis en moyenne par jour. Une fois la contribution de l'État et des usagers encaissée, la participation résiduelle pour la Commune s'est élevée à 361 000 €.

Pour l'année scolaire 2016/2017, le barème sera le suivant :
tranche 1 : 0 € ; tranche 2 : 55 € ; tranche 3 : 88 € ; tranche 4 : 132 € ; tranche 5 : 165 €.



MISE EN LIGNE DU PORTAIL ESPACE CITOYENS À DESTINATION DES FAMILLES

Comme annoncé dans l'Écho de Gex d'avril-mai 2016, cet espace permet le paiement en ligne de certains services, ainsi que la réservation ou la modification aux inscriptions des activités du service enfance-scolaire.

Votre « Espace Citoyens » est désormais opérationnel, vous allez prochainement recevoir (ou avez déjà reçu), votre identifiant et votre clé vous permettant d'accéder à votre espace personnel.

VACANCES D'ÉTÉ À LA BUISSONNIÈRE

L'accueil de loisirs communal « La Buissonnière » est installé au groupe scolaire des Vertes Campagnes. Il sera ouvert cet été **du mercredi 6 juillet au vendredi 29 juillet et du lundi 8 août au vendredi 26 août**.

Thème de ces vacances : sciences et expériences ; tout un programme d'activités à découvrir !

Dépôt des dossiers avant le 24 juin.
Pour plus de renseignements :
04 50 42 63 00
www.gex.fr



Vacances d'ÉTÉ 2016 à « la Buissonnière »

Du 6 au 29 JUILLET

Du 8 au 26 AOUT

Dépôt des dossiers avant le **24 JUIN 2016**

Grands jeux, Activités manuelles et sportives, Spectacles

Sorties à l'extérieur à la journée avec pique-nique

LABORATOIRE & Expériences

Ouvert

Aux enfants de 3 à 12 ans

Du Lundi au Vendredi

Inscription à la journée ou à la demi-journée

Secteur VIE QUOTIDIENNE de la ville de GEX
Service ENFANCE-SCOLAIRE
Situé au gymnase Le TURET durant les travaux de la mairie

Accueil Collectif de Mineurs "La Buissonnière"
Situé au Groupe Scolaire des Vertes Campagnes

Pour plus de renseignements :
04 50 42 63 00
www.gex.fr

ZOOM SUR...

LES FÊTES DANS VOS RUES



15^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE TÔT OU T'ARTS

Un programme riche et diversifié pour un festival qui reste gratuit !

À la ville, à la campagne... en plaine ou dans les hauteurs... 6 jours de spectacles, 11 villes partenaires, 16 compagnies, 30 représentations... pour petits et grands. Le plein de spectacles à déguster en famille !



Chaque soir de spectacle, dès 18 h 30, apéro music.

LUNDI 13 JUIN

Lelex, Salle polyvalente, route de Mijoux

15 h : Cie Les Colporteurs de rêves, Ourneck le troubadour, conte musical (55 min).
Séance scolaire pour les écoles de Lélex, Mijoux et Chezery.

19 h 15 : Cie Les Petits Détournements, L'atelier des Petits Machins Trucs, théâtre d'objets-cirque.

MARDI 14 JUIN

Ferney-Voltaire, cour de l'école Florian

19 h 15 : Cie Les Petits Détournements, L'atelier des Petits Machins Trucs, théâtre d'objets-cirque.

Péron et Gex, séance pour les collégiens

10 h et 14 h 30 : Cirque Albatros, Louche pas louche ? Regarder la musique et écouter le jonglage (45 min).

Ornex, Groupe scolaire, rue de Bėjoud

19 h : Cie Du Fil à Retordre, T'emmêle pas ! théâtre-cirque (60 min).

20 h 15 : Cie Aristobulle, 24 heures plus tôt, magie-théâtre forain (60 min).

MERCREDI 15 JUIN

Fort l'Écluse-Léaz

15 h : Cie Les Colporteurs de rêves, Chemin partagé, Concert conté (55min).

Divonne-les-Bains, Centre culturel la Passerelle, sur la pelouse

19 h 15 : Cie CircoPitanga-Rêves d'été, acrobatie aérienne (45 min).

Péron, le Verger, route de Péron

19 h : Cie Aristobulle, illusion sur macadam, magie burelesque (60 min).

20 h 15 : Cie Étincelle, Trajectoires aléatoires, voltige aérienne et poésie (45 min).

JEUDI 16 JUIN

Gex, espace Perdttemps

15 h : Cie le Guinguette Show, musette dégivrée, chanson-humour (60 min).

St-Genis-Pouilly, au kiosque

19 h : Cie de Poche, Concert de Poche, musique et théâtre burlesque (60 min).

Veronnex, Place de l'Europe

19 h 15 : Cie Aristobulle, 24 heures plus tôt, magie-théâtre forain (60 min).

20 h 30 : Cie Du Fil à Retordre, Les spécimens, théâtre-cirque (70 min).

VENDREDI 17 JUIN

Gex, Espace Perdttemps (sur réservation)

10 h et 14 h 15 : Cie La toute Petite Compagnie, musical et livresque (45 min), séances scolaires (3-6 ans et 6-10 ans).

Gex, quartier Charpak

19 h 30 : Tribu Circus, déambulation jonglage et atelier cirque.

20 h 30 : Cie Etincelle, Trajectoires aléatoires, voltige aérienne et poésie (45 min).

22 h : Tribu Circus, spectacle de feu (26 min).

SAMEDI 18 JUIN

Gex, centre-ville

11 h : Cie Zoolians, Chimères, déambulation de monstres fantastiques (45 min).

De 15 h à minuit, Gex, Parc des Cèdres Place aux spectacles et animations !

15 h 30 / 17 h / 21 h / 22 h 15 : Cie Anw Dankan, musique et danse africaine (30 min).

16 h : Cie La trappe à ressort, La tente d'Edgard, Magie burlesque (60 min).

18 h : Cie Aristobulle, illusion sur macadam, magie burelesque (60 min).

19 h : Fanfare de rue.

20 h : Cie de Poche, Concert de Poche, musique et théâtre burlesque (60 min).

22 h 15 : Cie CircoPitanga-Circus, acrobatie aérienne (45 min).

23 h : Cie Zoolians, Origine, spectacle de feu (40 min).

Dès 15h, des animations et des ateliers pour tous !

Tout en carton : un espace en chantier pour petits et grands. Un tas de cartons pour réaliser un tas de constructions éphémères.

La grande lessive : du tissu, des végétaux... pour passer du blanc à la couleur !

Maquillage : Association Animagic

Contes masqués : Association notre destin
Espace jeux : la ludothèque « Les abeilles »

Appel à bénévolat - Festival

Faites vivre le festival au sein d'une équipe de bénévoles dynamiques.

Hébergement d'artistes, communication, installation du site, aide aux snack et bar, accueil des compagnies...

Les coups de mains et idées de chacun sont les bienvenus. Rejoignez-nous !

Infos pratiques

228 avenue des Alpes à Gex

04 50 28 34 17

www.totoutarts.net

festival.totoutarts@cscleslibellules.fr

Fête de la musique à Gex mardi 21 juin 2016

Place de la Visitation de 18 h à minuit

18 h à 19 h : École de musique de Gex

19 h à 19 h 30 : À ta portée

19 h 30 à 20 h : Danses et percussions

afro-brésiliennes avec Alidou YANOGO

20 h 15 à 22 h : MJC et Gexplosion

(Tremplin musical)

22 h 15 à minuit : Sensivibes

Avenue de la Gare de 19 h à minuit

19 h à 19 h 30 : Batterie Fanfare

« La Gessienne »

19 h 30 à 20 h 30 : All Marsh

20 h 45 à 22 h 15 : Cool Dad

22 h 30 à minuit : Eggs Box

Place du Pont de 19 h 30 à minuit

19 h 30 à 20 h 30 : The Rolling Dads

20 h 45 à 22 h 15 : JPZ Jazz Band

22 h 30 à minuit : Tombés du camion

Animation autonome Samedi 18 juin 2016

Place de l'Aiglette

Dès 19 h : Repas (sur réservation), 2 groupes (reprises et années 80's)

Gex Avenir

Le bilan des deux ans de mandat qui vous est présenté dans ce bulletin ne serait pas complet si on ne vous informait pas des évolutions considérables que l'on a à gérer tant au niveau de la ville que de l'intercommunalité.

Les dotations de l'État, en baisse constante, ont un mérite : elles obligent les Élus à travailler ensemble pour mutualiser au maximum tout ce qui peut l'être. Ainsi, la Communauté de Communes travaille à proposer des services communs : instruction du droit des sols, études et gestion technique sur la défense incendie, plan de développement concernant les eaux pluviales... D'autres pistes sont explorées : mise en commun de certains éléments de gestion des ressources humaines, informatique, archivage, ... Dans le même temps, Gex a lancé une réflexion avec les communes voisines pour évaluer les

possibilités de se grouper pour les achats divers, la gestion de service à la personne, l'utilisation mutualisée de matériels techniques, ...

Plus que jamais, il convient d'optimiser nos moyens pour garantir sur la durée les services mis à disposition de la population.

Au niveau de la CCPG, la loi impose des transferts de compétences arrivant à grands pas. Ainsi, au 1^{er} janvier 2017, les compétences touristiques et économiques lui reviendront. La gestion des Offices de Tourisme et celle des Zones Artisanales sera intercommunale.

D'autres mouvements importants nous impactent et concernent nos partenaires incontournables, le Département et la Région, et concernent la compétence transport, y compris les transports scolaires, pour ne citer que celle-ci. À terme, la Communauté de Communes,

bientôt Communauté d'Agglomération, récupèrera elle-même cette lourde compétence transport.

À toutes ces modifications institutionnelles s'ajoute la construction du Grand Genève et la constitution d'actualité du Pôle Métropolitain avec nos amis Hauts-Savoyards. Gex est un pôle régional urbain reconnu dans le Grand-Genève et les Élus participent activement à la mise en place de ces politiques dans les différents groupes de travail et commissions, pour certains transfrontaliers, avec leurs collègues des autres communes de la CCPG.

La tâche est complexe mais exaltante tant les défis sont d'importance pour le Pays de Gex d'aujourd'hui et de demain.

Amicalement.



Pour Gex Avenir, Patrice DUNAND

Solidaires pour l'Avenir de Gex

Hommage à Henri REDIER DE LA VILLATTE

Depuis plusieurs mandatures, la liste « Solidaires pour l'Avenir de Gex » a siégé au Conseil Municipal au côté de la liste Humanisme et Participation menée par Henri REDIER DE LA VILLATTE.

Nous conserverons d'Henri, l'image d'un homme qui a partagé certaines de nos idées, notamment dans le domaine social et plus généralement dans la gouvernance de la ville.

Nous présentons à sa famille et aux membres de sa liste nos sincères condoléances.

La réunion publique « projet cœur de ville » du 27 avril n'a réuni que 35 personnes dont une quinzaine d'élus (es), ce qui est décevant au vu de l'importance de ce projet d'aménagement pour la revitalisation du centre-ville. Au cours de cette réunion, le projet d'aménagement n°1 soutenu par le maire a été approuvé par les quelques personnes consultées de l'audience. Il reste encore quelques semaines aux habitants intéressés pour s'exprimer avant le vote du schéma d'aménagement au conseil municipal de juillet. Nous soutiendrons le choix du Maire, tout en

veillant au respect de la hauteur du bâti lorsque les projets architecturaux nous seront proposés. Nous exprimons à nouveau notre crainte au niveau de la circulation dans ce secteur qui ne cessera de s'intensifier si des aménagements de contournement du centre-ville ne sont pas rapidement programmés. D'autre part, l'accès ou la sortie des véhicules du P+R (150 places) souterrain risque d'être problématique à certaines heures et d'accentuer les bouchons... À noter que dans ce schéma, une salle de spectacle n'est pas incluse.

Michel AMIOTTE - Sébastien CHARPENTIER - Guy JUILLARD - Sylvie FORSTMANN - Jean-Pierre TURIN



Humanisme et Participation

Décès d'Henri REDIER DE LA VILLATTE

J'ai perdu mon colistier.

Les membres d'Humanisme et Participation ont perdu leur « tête de liste ».

Ce départ nous laisse bien seuls.

Seuls mais fiers d'avoir connu cet homme.

Homme pour lequel certaines personnes ont décidé de continuer le travail effectué depuis 2008. Et parce que depuis 2008, des électeurs ont voté pour les idées de cette liste.

Liste d'opposition qui s'est toujours voulue modérée mais présente.

Présente, malgré tout !

Henri était d'abord un sourire, un homme affable, jamais avare de sympathie.

C'était un homme d'engagement, un homme avec des convictions chevillées au corps qui a donné du temps et de l'énergie pour défendre les causes qui lui tenaient à cœur.

Henri fait partie de ces personnes dont le parcours

ne laissait pas indifférent et dont l'intérêt personnel était le dernier des soucis.

Si pour certains faire de la politique c'est utiliser tous les moyens pour imposer ses idées, jusqu'au rapport de force, assurément, Henri avait choisi la voie de la sagesse. Celle du dialogue et de l'écoute, du respect et du compromis.

Une démarche humble consistant à considérer chacun comme source d'inspiration, y compris ses adversaires politiques.

Cette gentillesse et cette volonté de ne jamais cliver n'était pas pour autant une faiblesse ni même l'aveu d'un manque de vision.

À l'instar de Stéphane HESSEL, Henri savait se lever et s'indigner contre ce qui lui apparaissait injuste, comme récemment.

Henri croyait en l'humanité. Il cherchait l'évolution et pas la révolution. Il cherchait à fédérer et non à imposer.

Nous tous qui avons fait partie de l'aventure de la liste Humanisme et Participation, nous retrouvons sonnés par ce départ si subit.

Henri va nous manquer car dans un monde où la stigmatisation et le clivage deviennent la norme, il portait un message de tolérance qu'il nous revient de poursuivre à présent.

Nous pensons bien sûr à sa famille, privée trop tôt d'un mari, d'un père, d'un grand-père, d'un fils, d'un frère.

Rien, ni aucun mot de saurait combler le vide qu'il laisse par son départ.

Mais nous souhaitons témoigner au nom de toute la liste Humanisme et Participation de toute l'estime que nous lui portons.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

André DUBOUT succède à Henri REDIER DE LA VILLATTE au sein du conseil municipal.



Saison culturelle de Gex 2015/2016



SAISON CULTURELLE



**Dimanche 19 juin 2016 à 17 h
au cinéma Le Patio**

« **FRANKENSTEIN** »

Chorégraphe : Liam Scarlett ; musique : Lowell Liebermann, ballet en trois actes (2h)

**Dimanche 24 juillet 2016 à 17 h
au cinéma Le Patio**

« **WERTHER** »

Opéra de Jules Massenet en quatre actes (3 h).

Tarifs : 10.40 € ; lycéens, étudiants - 16 ans et + 60 ans : 7.20 €.



MERCREDI 13 JUILLET

DÈS 20 H 30 : BAL POPULAIRE

À l'espace Perdtemps organisé par la Batterie Fanfare « La Gessienne ».

Animation : Corinne Müller.
Restauration et buvette.

DÈS 22 H 30 : FEU D'ARTIFICE



AU FIL DE NOS SENTIERS ET AU CŒUR DE GEX

L'O.T. Pays de Gex - La Faucille et ses partenaires vous ont concocté un programme de sorties nature et de visites guidées près de chez vous :

- **Découverte de la marche nordique** : vendredi 3 juin à 9 h 30 à Gex
- **Les mystères du Creux de l'Envers** : samedi 2 juillet à 9 h à Gex
- **À la rencontre des Konik Polski** : samedi 2 juillet à 10 h au col de la Faucille
- **Visites guidées de Gex** : mardis 12 et 19 juillet, vendredi 29 juillet à 10 h 30. Partez à la découverte des principaux bâtiments publics et des belles demeures construites aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Découvrez également les fontaines, témoins de traditions et savoir-faire typiques du Pays de Gex.
- **Jeu de piste** : mardi 26 juillet à Gex à 14 h 30

Téléchargez le livret des sorties nature sur : www.paysdegex-lafaucille.com

Renseignements et inscriptions obligatoires à l'O.T.P.G.F.



Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille
Square Jean Clerc - B.P. 436 - 01174 GEX Cedex
Tél. +33 (0)4 50 41 53 85
info@paysdegex-lafaucille.com

SUIVRE LA VIE CULTURELLE

Les personnes souhaitant recevoir un message électronique les informant régulièrement de l'actualité culturelle peuvent se faire connaître auprès d'Élodie Reynard : elodie.reynard@ville-gex.fr.

VOTRE AGENDA

Retrouvez l'essentiel de l'actualité sportive, culturelle et associative du mois sur www.ville-gex.fr

Institutionnel

Dimanche 5 juin de 8 h à 18 h
Élections législatives partielles à l'espace Perdtemps

Lundi 6 juin à 18 h 30
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Mercredi 8 juin à 20 h
Réunion de quartier secteur La Faucille, Perdtemps, Crêt, Rogeland. Salle du souvenir, anciens ateliers municipaux proches du boulodrome

Dimanche 12 juin de 8 h à 18 h
Élections législatives partielles à l'espace Perdtemps

Lundi 11 juillet à 18 h 30
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Samedi 18 juin

Dès 9 h 30 : Fête de l'école élémentaire organisée par « Verte Altitude », école élémentaire Les Vertes Campagnes. Couscous et animations à 12 h sur réservation au 06 86 40 72 88

Dès 11 h : Festival « Tôt ou T'Arts » centre-ville, Cie Zoolians

De 15 h à minuit : Festival « Tôt ou T'Arts », parc des Cèdres, spectacles et animations pour tous

Dimanche 19 juin

9 h - 10 h 30 : rassemblement de voitures électriques

avant rallye, place Perdtemps, organisé par VEGA

Dès 14 h 30 : 40 ans de l'Amicale pour l'Animation de l'Hôpital local site de Gex

Mardi 21 juin dès 18 h

Fête de la musique (voir p. 13)

Judi 23 juin à 18 h 30

Auditions publiques de l'Institut de Percussion et Guitare à l'espace Perdtemps

Samedi 25 juin dès 17 h 30

Kermesse de l'école élémentaire Parozet à l'espace Perdtemps

Samedi 25 juin

Fête du club USPG Rugby à Chauvilly.

Dès 14 h : challenge JEANTET

Dès 19 h : soirée dansante

Vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 juillet

3^{ème} édition de la fête du cinéma en plein air, à l'espace Perdtemps (extérieur ou intérieur selon météo)

Vendredi 1^{er} juillet dès 19 h

Gala de la Gexoise (groupes écoles, semi-compétition et compétition), Gymnase du Turet

Samedi 2 juillet dès 10 h

Gala de la Gexoise (groupes baby et éveil), Gymnase du Turet

Mardi 5 juillet à 14 h

Thé dansant pour tous, à l'espace Perdtemps, organisé par le CCAS animé par Danielle GIROD.

Inscriptions et réservations : 04 50 42 63 29

Mercredi 13 juillet dès 20 h 30

Bal populaire à l'espace Perdtemps

École de Musique

Le programme des auditions et concerts de l'école de musique de Gex est consultable sur : www.ecoledemusiquegex.org/agenda/

Médical

Lundi 6 juin de 10 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h

Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160, rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion

Lundi 4 juillet de 14 h 30 à 16 h 30

Collecte par le médecin des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques, avenue de la Poste

Municipalité, associations

Samedi 4 juin de 10 h à 12 h
Accueil de Julie HUBERT-MOULIN, auteur. Séance de dédicaces de son livre « Jupe et pantalon » à la bibliothèque municipale

Du lundi 13 au dimanche 19 juin
« Tôt ou T'Arts » organisé par le CSC Les Libellules (voir p.13) 15^{ème} festival des Arts de la Rue

Samedi 11 juin de 11 h à 17 h
Kermesse de l'école Perdtemps à l'espace Perdtemps

Samedi 11 juin dès 18 h
Gala Twirling Bâton au Gymnase du Turet, démonstrations des groupes de compétition et loisir ; buvette et petite restauration

Judi 16 juin à 15 h
Festival « Tôt ou T'Arts », espace Perdtemps, Cie le Guinguette

Vendredi 17 juin dès 19 h 30
Festival « Tôt ou T'Arts », quartier Charpak, Tribu Circus et Cie Etincelle

FLASH-INFO « CHERS VOISINS »

Les permanences de l'association « Chers Voisins » se tiennent actuellement durant :

- le repas partagé tous les mardis de 12 h 30 à 14 h ;
- le club enfance les mercredis de 16 h à 18 h, quartier Tougin, (avec le 1^{er} mercredi en partenariat avec la ludothèque « Les Abeilles » du CSC « Les Libellules »).

**Contact : Maison des Projets Chers Voisins - 344 rue des Aulnes à Tougin
b.roux@recipro-cite.fr - 06 15 83 25 64**

CARTES GRISES

Le service de la Sous-Préfecture accueille désormais uniquement sur rendez-vous pris depuis le site www.ain.gouv.fr.

Il n'est pas utile de se déplacer en Sous-Préfecture pour établir un certificat d'immatriculation. En effet, il est possible de faire ses démarches :

- par voie postale (Sous-Préfecture de Gex, 26 rue Charles Harent, BP 409, 01174 GEX Cedex) ;
- auprès d'un professionnel de l'automobile dûment habilité (pour connaître la liste : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-immatriculer-votre-vehicule2>) ;
- par le biais du site mon.service-public.fr pour le changement d'adresse ; un service de prise de rendez-vous en ligne est proposé.

La réception du public venant effectuer des démarches d'immatriculation à la Sous-Préfecture de Gex se fait uniquement sur rendez-vous :

- lundi et mardi de 8 h 45 à 11 h 45 ;
- jeudi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h ;
- vendredi de 9 h à 14 h.

Attention ! il appartient à chacun de réunir, selon le type de démarche liée à l'immatriculation, toutes les pièces exigées lors du dépôt de sa demande. La liste est accessible sur www.ain.gouv.fr/IMG/pdf/liste_pieces_a_fournir_SIV.pdf



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Milann CHOJNACKI	25.02.2016
Antoine NICOL	25.02.2016
Ilan RODRIGUES ARMANIOS	25.02.2016
Juliette STEWART	25.02.2016
Andrea DUGUÉ	28.02.2016
Luca DUGUÉ	28.02.2016
Anyà SZWED TARDY	06.03.2016
Romane LUCARAIN	09.03.2016
Robin ESTADIEU	12.03.2016
Myah GRANATA	16.03.2016
Adam DEBAILLY	17.03.2016
Morgane PUBERL	17.03.2016
Kénan BOURDEAU	20.03.2016
Océane PHEULPIN	23.03.2016
Wassila EL GHAZOUANI	26.03.2016
Enoha BARON	28.03.2016
Philéa BARON	31.03.2016
Rose THIESSET	01.04.2016
Enaël DELGADO	06.04.2016
Louca VANOTTI	07.04.2016
Julian TRIMAILLE	16.04.2016
Ève DIDIER	22.04.2016
Naëlle LOISEAU	29.04.2016

Tous nos vœux à

Sabine SIBERT et Michel UHLMANN	26.03.2016
Cynthia ALMEIDA et Jordan AYACHE	29.04.2016

Condoléances aux familles de

Suzanne MARTI	13.04.2016
Andrée LABORDE, née BATIER	20.04.2016
Marcel CLÉMENCE	24.04.2016

Permanences des élus

Patrice DUNAND, Maire
Personnel, Sécurité et Administration
Sur rendez-vous

Dominique COURT, 1^{re} Adjointe
Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous :
Mercredi : 16 h à 18 h
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

Christian PELLÉ, 2^e Adjoint
Travaux, Voirie, Espaces verts et Environnement
Permanence :
Lundi : 9 h à 10 h 30
Jeudi : 9 h à 10 h 30
Sur rendez-vous :
Lundi : 10 h 30 à 12 h
Jeudi : 10 h 30 à 12 h

Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3^e Adjointe
Urbanisme et Transport
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h à 12 h

Daniel ROBBEZ, 4^e Adjoint
Associations et Sports
Sur rendez-vous :
Jeudi : 17 h 30 à 19 h 30

Hélène MOREL-CASTERAN, 5^e Adjointe
Affaires scolaires
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

Benoît CRUYPENNINGK, 6^e Adjoint
Tourisme et Développement économique
Permanence :
Lundi : 9 h 30 à 11 h
Sur rendez-vous :
Lundi : 11 h à 12 h

Monique MOISAN, 7^e Adjointe
Affaires sociales
Sur rendez-vous :
Lundi : 9 h à 11 h 30
Jeudi : 9 h à 11 h 30

Jérémy VENARRE, 8^e Adjoint
Communication et Valorisation du patrimoine
Sur rendez-vous :
Mardi : 18 h 30 à 20 h

Véronique GILLET, 9^e Adjointe
Logement
Sur rendez-vous :
Lundi : 15 h à 17 h
Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

Horaires d'ouverture

Mairie
77 rue de l'Horloge - BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00
Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h

Bibliothèque municipale
Lundi, jeudi, vendredi : 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h
Samedi : 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92

Vacances scolaires - mêmes horaires

Fermeture les jours fériés

Piscine municipale
En période scolaire :
Lundi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Mardi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45 - pas de ligne nageurs
Mercredi : 14 h 15 à 18 h 45
1 ligne nageurs 17 h à 18 h 45
Jeudi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Vendredi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45

Samedi : 9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
Dimanche : 9 h à 12 h 15
Fermeture du 27/06 au 07/08/2016 (travaux d'accessibilité)

Police municipale
Du lundi au vendredi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h ; samedi : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09

Sous-Préfecture
26 rue Charles Harent - BP 409
01170 GEX - sp-gex@ain.gouv.fr
Accueil : lundi et mardi : 14 h à 16 h 15 ; mercredi : 8 h 45 à 11 h 45
Tél. 04 50 41 51 51
Service Étrangers : lundi, mardi et jeudi : 14 h à 16 h 15 ; mercredi : 9 h à 12 h
Tél. 04 50 41 87 46

Office de Tourisme Gex - La Faucille
Du lundi au vendredi :
9 h 30 à 12 h 30 - 14 h 30 à 18 h
Samedi : 8 h 45 à 13 h
Jours fériés : 8 h 45 à 13 h, sauf les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.
Tél. 04 50 41 53 85
www.paysdegex-lafaucille.com

Éducation

Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 GEX
Tél. 04 50 40 76 60
Fax : 04 50 99 71 33

Services administratifs

Caisse d'Allocations Familiales (CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)
Cité administrative Simone Veil
62 rue de Genève - ST-GENIS-POUILLY
Tous les mercredis, sans rendez-vous :
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30

Conseils juridiques gratuits (CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit
Tél. 04 50 41 35 86

Mutualité Sociale Agricole
Salle Arcades : 9 h à 12 h
3^e jeudi, sur rendez-vous
Tél. 04 74 45 99 00

Point Accueil Solidarité de Gex
228 avenue des Alpes
Accueil du public : lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h ; mardi : 9 h à 12 h
Accueil téléphonique : lundi, mercredi et jeudi : 8 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; mardi : 8 h à 12 h 30
Tél. 04 50 41 54 62

RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)
Salle Arcades, sans rendez-vous
4^e mardi du mois : 10 h à 12 h

Service emploi CCPG
135 rue de Genève
Entretiens sur rendez-vous
Tél. 04 50 42 65 00
emploi@ccpg.fr
Offres d'emploi sur :
www.ccpq.fr/emploi

Numéros utiles

Ramassage des encombrants
ALLO ENCOMBRANTS :
04 50 20 65 86
Collecte à domicile sur rendez-vous

Déchetteries du Pays de Gex
VERSIONNEX (CD 15) :
04 50 42 74 74
ST-GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41
PERON (Lotissement du Pré Muny) :
04 50 59 14 64
Ouverture au public (mars à octobre)
Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 11 h 55 - 13 h 30 à 17 h 55 ; samedi : 8 h 30 à 17 h 50 ; dimanche : 9 h à 11 h 50
Fermeture les 14 juillet et 15 août.

Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte et tri sélectif en porte-à-porte
Maintenus les jours fériés

N° Vert : 0 800 800 215
pour le tri, le compostage, les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.
Pour toute autre info : 04 50 99 12 01 ou dechets@cc-pays-de-gex.fr

Numéros d'urgence

Pharmacies de garde : 32 37
Médecins de garde : 15
Gendarmerie : 04 50 41 54 26 ou 17
Pompiers : 18
Hôpitaux :
Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamine-sur-Arve) :
04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74
Saint-Julien-en-Genevois :
04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde du Pays de Gex

Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de médecine générale. Toujours appeler au préalable le Centre 15. Consultations sur RDV. Centre Hospitalier du Pays de Gex 160 rue Marc Panissod à Gex. Accès par l'entrée des consultations médicales. Le samedi de 12 h à 24 h ; le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

Foire

Vendredis 3 juin et 1^{er} juillet 2016, place du Jura de 8 h à 18 h

